



# NOTE POUR LE DOSSIER ADHESION 2018-2019 SECTION TRIATHLON

## INTRODUCTION

Pour la saison 2018-2019, la section Triathlon vous propose deux modalités d'adhésion au Paris Sport Club :

- ou bien un dossier papier à constituer et à envoyer au club
- ou bien un dossier et un paiement en ligne avec notre partenaire helloasso qui propose une plate-forme sécurisée de paiement.

Votre adhésion au Paris Sport Club sera valable du 1 septembre 2018 au 30 juin 2019.

Les renouvellements d'adhésion sont à faire avant fin juillet sinon des majorations sont à régler pour renouvellement tardif.

Les nouveaux adhérents ne pourront s'inscrire qu'après validation de leur demande par le club en fonction du nombre de places disponibles restantes

Le Paris Sport Club, si votre dossier est complet et conforme, (papier ou électronique) fera le nécessaire auprès de la Fédération Française de Triathlon, et vous recevrez un mail vous permettant de faire votre demande de licence en ligne sur le site de la Fédération Française de Triathlon.

Une facture (dossier papier) est envoyée par le Paris Sport Club ou bien une attestation de paiement (dossier en ligne) est disponible en téléchargement.

NOTA BENE :

- Les dossiers incomplets ne seront pas traités.
- Les dossiers sans règlement de la cotisation ne seront pas validés.
- Une personne ayant un arriéré de paiement auprès du club ne sera pas licenciée

## ADHESION DOSSIER PAPIER

Les éléments du dossier d'adhésion papier à envoyer au Paris Sport Club sont les suivants :

La fiche d'adhésion page 3 et 4 de ce document, dûment complétée et signée (règlement intérieur et le cas échéant l'autorisation parentale)

Le certificat médical original uniquement pour les nouveaux adhérents.

Le règlement intégral de votre cotisation selon les modalités qui vous conviennent.

Au cas où un certificat médical s'avèrerait nécessaire, la FFTri fournit un modèle que vous pouvez télécharger : [modèle de certificat médical](#).

### QUELQUES CONSEILS POUR REMPLIR, IMPRIMER LA FICHE D'ADHESION (Page 3 et 4)

La fiche d'adhésion est dans un format pdf interactif. Vous pouvez ainsi utiliser votre ordinateur et remplir les champs directement en cliquant dessus.

Nous demandons cette année d'indiquer votre montant de cotisation et le détail selon vos modalités de paiement.

Une fois complété, il suffit d'enregistrer (on ne sait jamais !) et surtout d'imprimer le document de deux pages, (page 3 et 4), idéalement en recto-verso mais ce n'est pas obligatoire car toutes les imprimantes ne le permettent pas.

Ensuite, il ne faut pas oublier de signer le règlement intérieur et le cas échéant l'autorisation parentale, les deux en page 4.

Si vous souhaitez remplir la fiche d'adhésion manuellement, c'est toujours possible en imprimant au préalable (page 3 et 4) et en remplissant tous les champs en LETTRES CAPITALES.

**Le dossier complet est à rendre lors d'une permanence ou à envoyer au siège à l'adresse suivante :  
Tristan LINDEPERG - 16 rue Sainte Marthe - 75010 PARIS**

## ADHESION EN LIGNE

PREALABLE: cette adhésion en ligne ne convient qu'à celles-ceux qui souhaitent régler, en une fois, par virement ou par carte bancaire, le total de leur cotisation. Par exemple, un paiement partiel qui serait complété par des chèques ANCV n'est pas possible et seule l'adhésion avec le dossier papier le permet.

Ce paiement est basé sur la plate-forme sécurisée de notre partenaire **helloasso** qui propose un pourboire facultatif.

Il vous suffit de cliquer sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/paris-sport-club/adhesions/adhesion-en-ligne-2018-1019-section-triathlon>

Si vous êtes nouvel-le adhérente vous pourrez télécharger le certificat médical dans le parcours en ligne ou l'envoyer par e-mail à : paul.betout@wanadoo.fr et tristan.lindeperg@gmail.com.

Par ailleurs, pour un enfant mineur, les parents doivent fournir **une autorisation parentale**, que vous pouvez télécharger : [Modèle autorisation parentale](#)



# FICHE ADHESION 2018-2019

## SECTION TRIATHLON

A pré-remplir (PDF interactif), imprimer, signer et joindre au dossier, selon les indications en page 1  
**ou bien** : imprimer, remplir EN LETTRES CAPITALES, signer et joindre au dossier selon les indications en page 1

### VOS COORDONNEES

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Date de naissance JJ/MM/AAAA : ..... Lieu de naissance : .....

Sexe : M F Nationalité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone (adhérent) : ..... Téléphone (parent si mineur) : .....

e-mail (adhérent) : ..... @ .....

e-mail (parent si mineur) : ..... @ .....

### RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

En 2017-2018, étiez-vous licencié- e au Paris Sport Club ? O N En 2017-2018, vous n'étiez pas licencié ? O N

Ou bien étiez-vous licencié-e dans un autre club ? O N Si oui, lequel ? .....

### MONTANT DE VOTRE COTISATION

En fonction de votre situation, vous devez remplir les cases suivantes avec les montants indiqués, puis calculez le total à régler et indiquer la montant obtenu.

Adhésion ADULTE (330€) :	<input type="text"/> €	Adhésion - JEUNE - né-es avant le 1er janvier 2000 (250€) :	<input type="text"/> €	
Droit entrée pour une première adhésion au Paris Sport Club (50€) :	<input type="text"/> €	Majoration si renouvellement tardif (25 € après le 31/07/2018) :	<input type="text"/> €	<b>TOTAL :</b> <input type="text"/> €
Mutation de club (20€) :	<input type="text"/> €	Majoration si renouvellement tardif (50 € après le 31/08/2018) :	<input type="text"/> €	

En cas de renouvellement d'adhésion, la réponse au questionnaire de la FFTri faite après le 15 décembre 2018 entrainera une pénalité de 20€, à régler exclusivement en ligne par carte bancaire ou virement. Le Paris Sport vous communiquera le cas échéant le lien pour ce paiement.

### MODALITES DE PAIEMENT

Choisissez la ou les modalités de paiement qui vous conviennent et indiquez les montants dans les cases correspondantes. Le montant total doit correspondre au total à régler, calculé précédemment.

**Par chèque(s) :** Etablir le(s) chèque(s) à l'ordre du «Paris Sport Club». Il est possible de régler en plusieurs fois jusqu'à 4 chèques. Les chèques doivent être TOUS remis dès la constitution du dossier. Tout chèque impayé entrainera une demande de remboursement de frais bancaires de 15€.

chèque(s) (1 à 4) :  €     €     €     €

date(s) encaissement (1 à 4) :    / /    / /    / /    / /

**En espèces :** il faut prendre rendez-vous avec un membre du bureau à l'adresse mail suivante : [secretariat.psc@gmail.com](mailto:secretariat.psc@gmail.com). Les paiements échelonnés ne sont pas acceptés. Un reçu vous sera remis.

Espèces :  €

**Par virement :** IBAN : FR76 30003 03552 00050611000 52 BIC : SOGEFRPP. Les paiements échelonnés ne sont pas acceptés. Vous devez joindre l'ordre de virement.

Virement :  €

**Par carte bancaire ou virement en ligne :** [cliquez pour le paiement en ligne section triathlon](#)  
 Ce paiement fait appel à notre partenaire **helloasso** qui propose un pourboire facultatif pour l'usage de sa plateforme sécurisée. Les paiements échelonnés ne sont pas acceptés.

Virement helloasso :  €  
 Carte Bancaire helloasso :  €

**Chèques vacances ANCV.** Les chèques vacances doivent être remplis sous peine de retour et d'invalidation du dossier.

Chèques Vacances :  €



# FICHE ADHESION 2018-2019

## SECTION TRIATHLON

### REGLEMENT INTERIEUR

1. L'adhésion au Club « PARIS SPORT CLUB » implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultables au Siège. Elle implique des droits et des devoirs (ponctualité, assiduité, participation aux événements du Club, respect des partenaires, entraîneurs, dirigeants et arbitres).
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical, obtenu chez un médecin traitant ou au Centre de Santé, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable sauf cas de force majeure (remboursement dans ce cas au pro rata temporis, hors frais de licence de la Fédération si déjà prise).
3. En aucun cas le club ne pourra être tenu responsable d'éventuelles fermetures des équipements sportifs loués auprès de la Ville. L'adhésion est une cotisation pour bénéficier des services que l'association est en mesure de fournir.
4. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
5. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
6. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant mineur fera l'objet d'une information aux parents ou représentant légal.
7. Une bonne tenue, le respect des personnes et des matériels sont de règle au Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par la commission de discipline. En cas de sanction disciplinaire assortie d'une amende, l'amende sera à la charge de l'adhérent (à l'appréciation du club).
8. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

#### Note importante : Assurance

1. Pour les titulaires d'une licence fédérale régulière, les risques couverts sont énumérés dans le contrat souscrit par la Fédération
2. Pour les adhérents du PARIS SPORT CLUB, une assurance globale contractée par le Club auprès de la M.A.I.F couvre les risques compris dans le contrat. En ce qui concerne les accidents entraînant un arrêt maladie de longue durée, il vous est vivement conseillé de contracter à titre personnel et sous votre entière responsabilité, une assurance complémentaire adaptée à votre cas, auprès d'un organisme de votre choix, pouvant notamment vous assurer l'indemnisation de vos pertes éventuelles de salaires.

#### SIGNATURE de l'adhérent et des parents pour les mineurs, précédée de la mention «lu et approuvé»

Paris, le ..... / ..... /20.....

Signature(s) :

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), ..... (père, mère, tuteur), autorise (mon fils ou ma fille ) ..... à pratiquer l'Athlétisme au sein du Paris Sport Club et à quitter seul (e) le lieu d'entraînement ou de compétition, sous ma responsabilité.

Paris, le ..... / ..... /20.....

Signature :

### LE MOT DE LA FFTRI

Projet de la Fédération Française de Triathlon : Agir ensemble pour développer nos disciplines

La Fédération Française de Triathlon met en oeuvre une politique de développement basée sur le projet fédéral clairement défini pour l'Olympiade 2017-2020.

- Optimiser, le service aux licencié.e.s, aux clubs, aux organisateurs, aux territoires
- Ouvrir, la pratique au plus grand nombre.
- Affirmer, l'ambition olympique et paralympique.
- Communiquer, pour partager et fédérer.

Ces 4 objectifs, enjeux majeurs de la F.F.TRI., représentent la vision que la Fédération se fait de disciplines enchaînées et de leur évolution. Ils sont les piliers qui guideront les actions fédérales jusqu'à Tokyo 2020.

### VOTRE SOUTIEN

Vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévoles ou nous soutenir financièrement. Alors n'hésitez pas à nous contacter ou à effectuer un don en ligne en cliquant sur les liens suivants :

[Devenir bénévole](#)[Don en ligne](#)

### RESTEZ INFORMÉ-E : ABONNEZ-VOUS

Facebook : [Paris Sport Club - Section Triathlon](#)